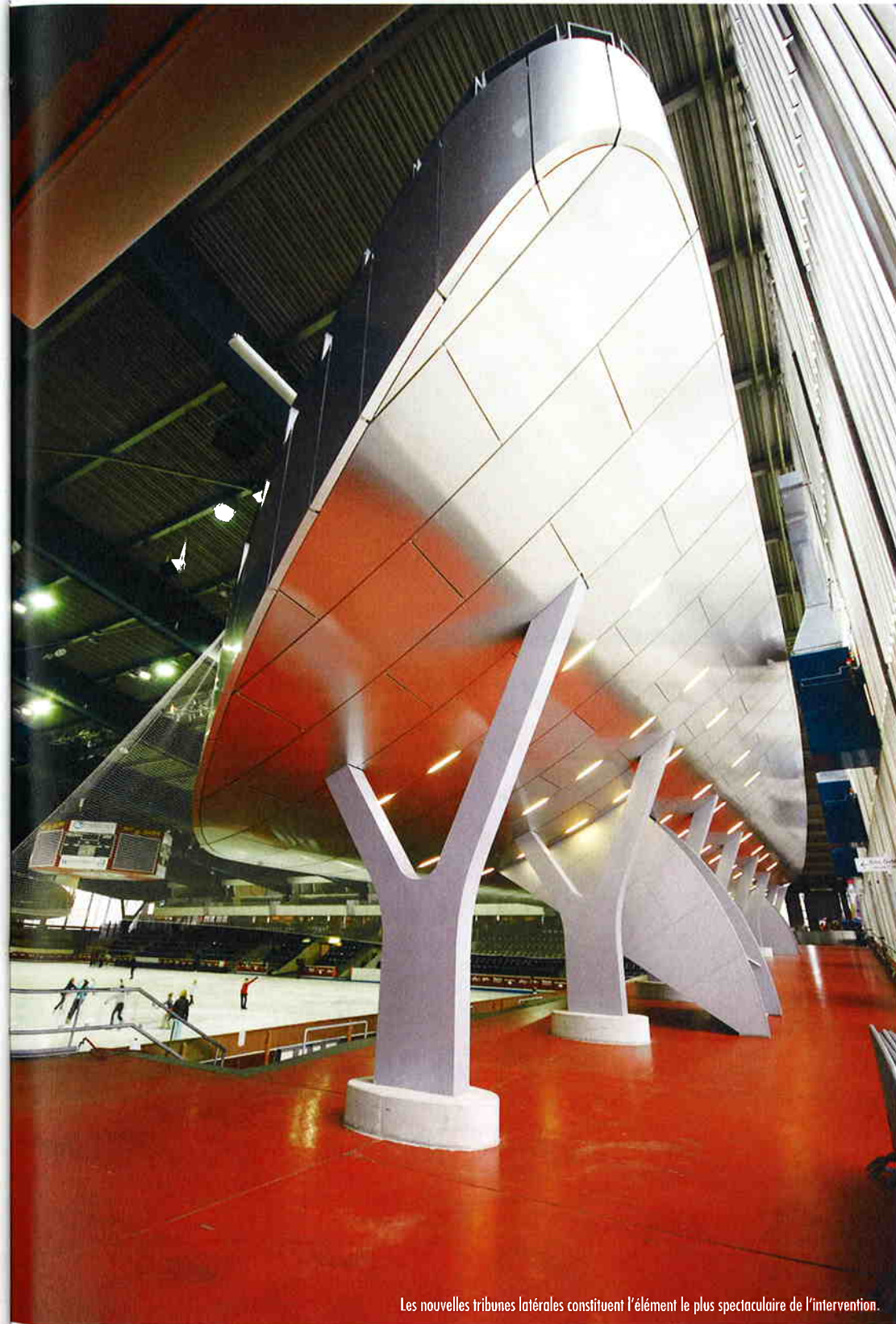


TRANSFORMATION INTÉRIEURE

PATINOIRE DES VERNETS, GENÈVE

L'AILE DE GLACE



Les nouvelles tribunes latérales constituent l'élément le plus spectaculaire de l'intervention.



Les éléments fonctionnels tels que les buvettes et les sanitaires expriment leur contemporanéité.



Construite dans les années cinquante, la patinoire des Vernets est un haut lieu genevois du sport professionnel et de détente. L'obsolescence de divers éléments ainsi que la promotion en Ligue A du club de hockey imposent une rénovation/transformation intérieure importante, donnant lieu à une relecture des plus intéressantes.

TEXTE ET PHOTOS MASSIMO SIMONE

Construite dans les années cinquante, la patinoire est l'élément central et constitutif du Centre sportif des Vernets. Le complexe, qui se compose d'une patinoire couverte, d'une patinoire extérieure et d'une piscine couverte, traverse les âges et occupe une place de choix dans le cœur de bien des Genevois, qu'ils soient nageurs, patineurs du dimanche ou supporters du Genève-Servette Hockey Club.

Le bâtiment principal, résultat de plusieurs phases de concours organisées dès 1954, est aujourd'hui unanimement reconnu comme étant un vénérable témoin de la production architecturale genevoise. Le premier projet prévoit l'aménagement de deux

patinoires en plein air, l'une réservée aux compétitions et manifestations sportives, l'autre destinée au grand public et au patinage de plaisir. Le programme est cependant revu en 1955 lorsque les autorités décident de couvrir et de fermer la patinoire de compétition, et d'adjoindre à l'ensemble une piscine couverte. Les architectes Albert Cingria, François Maurice et Jean Duret, assistés du bureau d'ingénieurs Tremblet, sont les lauréats du concours et se voient confier la réalisation.

Le concept de la patinoire, clairement lisible encore aujourd'hui, dessine un socle en béton – comprenant la piste de glace ceinturée de gradins et un sous-sol capable d'abriter les vestiaires et les locaux techniques ou de services – couvert d'une vaste structure métallique et fermé latéralement par des façades en verre.

«PORTE-À-FAUX DE 70 M»

Cette description synthétique est en quelque sorte le reflet de l'esprit minimaliste et fonctionnaliste qui anime les concepteurs de l'époque. Malgré son aspect brut, le projet gagne, avec une certaine audace et non sans finesse, le pari de la simplicité. C'est essentiellement la coupe transversale qui



révèle ses qualités. Les gradins des places debout entourent la piste sur trois côtés. Latéralement, leur hauteur dégressive donne lieu à un subtil jeu géométrique. La grande tribune, quant à elle, tourne le dos à l'esplanade extérieure; le négatif de ses gradins constitue de fait la façade principale du bâtiment. Son porte-à-faux prend appui sur

FICHE TECHNIQUE

INAUGURATION

1959

VOLUME RESTAURÉ

123 213 m³

SURFACE TOTALE

7 644 m²

CAPACITÉ

7 200 spectateurs

COÛT DE LA TRANSFORMATION

CHF 12 910 760

- 1-2 Construite dans les années cinquante, la patinoire des Vernets est un haut lieu genevois du sport professionnel et de détente.
- 3 Tendus et profilés à souhait, ces nouveaux gradins sont réalisés en structure métallique et habillés de plaques d'aluminium. Ils reposent sur huit piliers de béton armé. La dynamique est forte mais jamais lourde et donne vie à d'intéressants jeux de reflets qui semblent démultiplier la lumière.
- 4-5 Les tribunes latérales provisoires sont supprimées, dégageant ainsi de belles zones de circulation et laissant généreusement pénétrer la lumière naturelle. Elles sont remplacées par deux nouvelles tribunes d'une capacité de 650 places chacune.



des piles inclinées qui dynamisent ultérieurement l'ensemble. Entre ces deux éléments structurels (dos des tribunes et piles de soutien) se crée un vaste atrium. Espace naturel d'accès et de déambulation du bâtiment, ce «ventre» de béton et de lumière se révèle idéal pour la gestion des flux de spectateurs lors de grandes manifestations.

La couverture est sans doute l'élément le plus remarquable de la composition. En effet, les huit poutres d'acier de plus de 80 m de long reposent chacune sur un appui unique, une rotule posée à l'arrière des gradins. La grande halle est ainsi couverte par une structure en porte-à-faux de près de 70 m dont la flèche se projette au-dessus de la grande tribune sans jamais s'y appuyer. A l'arrière des poutres, un porte-à-faux d'environ 10 m fait office de contrepoids. La coupe prend donc l'aspect d'un compas légèrement ouvert. Les faces latérales étant entièrement fermées par des parois vitrées, la qualité de la lumière naturelle est d'une abondance rare.

L'envol des Aigles

L'histoire du hockey sur glace genevois peut s'enorgueillir de plus d'un siècle d'existence. C'est en effet en 1905 que la section hockey sur

glace du Servette est créée. A cette époque, la ville ne compte pas de patinoire artificielle; c'est sur de la glace naturelle que l'on patine. La pratique est donc dépendante de la rigueur des hivers. Les décennies se succèdent avec plus ou moins de succès, la création de la patinoire des Vernets donnant une impulsion certaine au club. Après de longues années disputées dans les ligues inférieures, celui-ci retrouve la Ligue nationale A dès la saison 2002-2003. Cette ascension rend indispensable la réalisation de certains travaux d'aménagement et d'amélioration afin de garantir de manière optimale les conditions de jeu, de retransmission télévisée et de sécurité.

Si, au fil des ans, la patinoire a également développé un rôle de salle polyvalente – accueillant tour à tour concerts, tournois de foot en salle, championnats de volley-ball, de curling, de badminton, de basket ou de gymnastique, ainsi que de nombreux et divers spectacles –, ce sont objectivement l'envol récent du club de hockey et l'engouement populaire qui en découle qui motivent la rénovation/transformation que nous présentons ici.

Afin d'augmenter la capacité d'accueil, des tribunes provisoires ont été construites dans les années

quatre-vingt. Celles-ci, en raison de leur conception sommaire, encombrant les circulations et obstruent les faces latérales, préjudiciant grandement la qualité de l'éclairage naturel et offensant gravement la plastique de l'ensemble.

Les installations techniques sont, elles aussi, en grande partie délaissées. Les buvettes, les sanitaires, le chauffage ainsi que l'éclairage ne répondent plus aux attentes.

Après de nombreuses concertations et un premier projet rejeté, les autorités compétentes accordent l'autorisation de construire et octroient un budget d'environ 13 millions de francs afin de remédier aux lacunes et à la vétusté de la patinoire.

Play off

Ainsi, à l'image des séries éliminatoires se disputant sur la glace, la réalisation du projet se joue en plusieurs étapes et vise dans un premier temps à l'élimination de nombreuses adjonctions, souvent peu cohérentes, faites au fil du temps. Le projet définitif et le budget sont approuvés en décembre 2006. Les travaux sont planifiés en deux étapes de quatre mois chacune, à l'intersaison, d'avril à août 2008, puis d'avril à août 2009.